



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°AR_2023_051 en date du 14 décembre 2023, le Maire de Saint-Amour-Bellevue a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme.

A cet effet, M. Marc LESCOUET Ingénieur de l'industrie et des mines en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Dijon.

L'enquête se déroulera à la mairie du samedi 6 janvier 2024 au mardi 6 février 2024.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- Le samedi 6 janvier 2024 de 9h à 11 h
- Le mardi 16 janvier 2024 de 9h à 11 h
- Le vendredi 26 janvier 2024 de 9h à 11 h
- Le mardi 6 février 2024 de 9h à 11 h.

Le dossier d'enquête publique de la révision allégée n°1 du PLU pourra être consulté en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et lors des permanences. Il sera également disponible à l'adresse suivante : <https://www.saint-amour-bellevue.fr/>

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions avant la clôture de l'enquête, soit le mardi 6 février 2024 à 11h00 :

- Sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur qui sera tenu à la disposition du public en mairie de Saint-Amour-Bellevue pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et pendant les permanences du commissaire-enquêteur.
- Par courrier postal à l'attention de M. Marc LESCOUET, Commissaire-Enquêteur au siège de l'enquête : Mairie de Saint-Amour-Bellevue – 5 place de la Mairie -71570 Saint-Amour-Bellevue
- Par courriel à l'adresse suivante : mairie@saint-amour-bellevue.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune.

Toute personne peut, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Maire de Saint Amour Bellevue
Madame Josiane CASBOLT